

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné que, lors de la séance ordinaire tenue le 14 mai 2018, le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville a édicté les ordonnances suivantes :

OCA18 027 à OCA18 031 – Résolution CA18 09 0115 / Dossier 1183060020

Ordonnances relatives à la programmation d'événements publics dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville – Saison 2018 :

- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 3, 8 et 8.2);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521);*
- *Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, a. 3, paragr. 8°).*

OCA18 032 à OCA18 035 – Résolution CA18 09 0116 / Dossier 1185027007

Ordonnances relatives à l'installation de marchés de quartier saisonniers et d'un circuit de marché mobile 2018 dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville :

- *Règlement sur les marchés publics (R.R.V.M., chapitre M-2, a. 13, paragr. 1° et 4°);*
- *Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20);*
- *Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1 a. 8);*
- *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274, a. 521).*

OCA18 036 – Résolution CA18 09 0117 / Dossier 1181066003

Ordonnance relative aux exemptions de fournir le nombre d'unités de stationnement requis :

- *Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984).*

Ces ordonnances peuvent être consultées au bureau du secrétaire d'arrondissement situé au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

FAIT à Montréal, le 30 mai 2018

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement